

## **Commune de Saint-Sauveur de Bergerac – Compte rendu de la réunion du conseil municipal**

L'an deux mil vingt-deux, le 24 février à 19 heures, le conseil municipal de Saint-Sauveur de Bergerac, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de :

- Monsieur Roland **FRAY**, Maire

**Présents** : Roland **FRAY**, Pauline **GUIBAL**, Michel **ROUSSEL**, Michelle **JOUSSET**, Michel **LESCOMBE**, Marie-Noëlle **ALEMAN-BOTTO**, Pascale **BEAUPERE**, Richard **FONTARNEAU**, Stéphane **LAVIGNAC**, Xavier **MALECOT**, Marie-Christine **MAUPART**, Isabelle **NINET**, Christian **SAUVANET**, Arnaud **TOURNIER**.

**Absente excusée** : Cathie **DHENNIN** (pouvoir à Marie-Noëlle **ALEMAN-BOTTO**)

**Secrétaire** : Pauline **GUIBAL**

Le précédent compte-rendu est adopté.

### **Adhésion au service de médecine professionnelle du Centre de Gestion de la Dordogne**

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion de la commune auprès du service de médecine professionnelle du CDG 24 pour les agents communaux.

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

### **Désignation d'un référent communal accessibilité**

A la demande de la Préfecture de la Dordogne, chaque commune doit désigner un référent dans le cadre de la réglementation de l'accessibilité de la voirie et des établissements recevant du public.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Christian SAUVANET.

A l'unanimité, le conseil municipal valide ce choix.

### **Adoption d'un règlement de mise à disposition du stade municipal et de ses locaux**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un règlement de mise à disposition a été établi pour le stade municipal et ses locaux.

Monsieur TOURNIER en donne lecture.

Monsieur SAUVANET précise que ce règlement concerne les associations utilisatrices.

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte ce règlement.

### **Union des Maires de la Dordogne**

Monsieur le Maire communique un manifeste de soutien au monde rural portant sur la production de foie gras artisanale et locale.

Une proposition de signature de ce manifeste est présentée aux membres du conseil municipal.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Monsieur LESCOMBE** informe le conseil que la 2<sup>ème</sup> fleur du label villes et villages fleuris a été apposée sur les panneaux d'entrée de la commune.

Pour la fête communale, 3 000 € seront alloués pour les feux d'artifice sur un thème musical.

**Monsieur TOURNIER** remercie la commune pour un dépannage à la crèche (embourbement).

**Monsieur FONTARNEAU** demande où en est la mise en place de la fibre optique. Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas de date d'achèvement connue à ce jour.

**Monsieur le Maire** informe le conseil que l'affaire Feytou est reportée au mois de mars.

Le bornage du chemin rural du Térondel est à prévoir.

La séance est levée à 19 h 45.